

**DU 15 DÉCEMBRE 2020
AU 31 JANVIER 2021
À ANGEVILLERS**

EXTINCTION NOCTURNE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

DE 23H À 5H

**luttons contre la
pollution lumineuse**

**économisons les
ressources énergétiques
et financières**

**préservons notre
sommeil**

**protégeons la
biodiversité**



**EXPÉRIMENTONS
ENSEMBLE!**



plus d'informations sur le site Angevillers.fr

**DU 15 DÉCEMBRE 2020
AU 31 JANVIER 2021
À ANGEVILLERS**

EXTINCTION NOCTURNE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

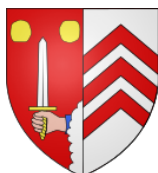
DE 23H À 5H

**luttons contre la
pollution lumineuse**

**économisons les
ressources énergétiques
et financières**

**préservons
notre sommeil**

**protégeons la
biodiversité**



**EXPÉRIMENTONS
ENSEMBLE!**

plus d'informations sur le site Angevillers.fr et au verso



Éteindre l'éclairage public à Angevillers?
Toute la nuit?

Non, l'éclairage public sera éteint de 23h à
5h du matin.



Cette mesure est-elle définitive?

Non, il s'agit d'une expérimentation, qui durera du 15 décembre 2020 au 31 janvier 2021. Ensuite, les Angevillois seront amenés à donner leurs impressions et la mesure pourra être prolongée s'ils y sont favorables.

Cela ne risque t'il pas de renforcer
l'insécurité dans le village?

Les statistiques nationales démontrent que les cambriolages et les vols ont plutôt lieu la journée, d'autant que les malfaiteurs sont obligés d'utiliser un éclairage individuel qui les rend visibles. L'extinction de l'éclairage public dissuade également les rassemblements sur la voie publique.

Et la sécurité routière?

L'éclairage public étant destiné à sécuriser la circulation des piétons, les horaires d'extinction ont été choisis aux heures où la circulation piétonnière est plus faible, voire nulle. Pendant les fêtes de village, les lampadaires seront allumés, notamment les soirs de Noël et de la Saint Sylvestre.

Est-ce que la commune n'espère
pas juste économiser de l'argent?

L'éclairage public à Angevillers représente une dépense de 18000€ par an. L'extinction pourrait en effet permettre une économie substantielle, qui pourrait être attribuée à d'autres dépenses communales, en faveur de la sécurité par exemple...

En quoi la réduction de l'éclairage
public favorise t-elle la biodiversité?

Il s'agit de respecter le rythme jour/nuit qui permet aux espèces de régénérer leur organisme. Les espèces nocturnes sont perturbées par les lumières émises par les hommes, notamment dans leurs déplacements et la recherche de leurs proies. La commune d'Angevillers s'est engagée pour le respect de la biodiversité en signant la charte « Commune Nature ».

Et ma santé, comment est-elle concernée
par ces mesures d'extinction?

Bien sûr, les hommes suivent ce même rythme et le maintien d'une atmosphère lumineuse la nuit est susceptible de perturber leur sommeil.

Y a t-il d'autres avantages à éteindre
l'éclairage public une partie de la nuit?

Oui, bien sûr, la commune d'Angevillers espère pouvoir obtenir un jour le label « Village Étoilé ». D'ailleurs, avez-vous remarqué comme on voit mieux les étoiles sans la pollution lumineuse de l'éclairage public? .